



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod 2.0



17101045

TRIBUNAL DE COMMERCE

- 4 JUL. 2017

DIVISION MONS

Dénomination : **TOUT FIX**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : Route d'Ath 187

7020 MONS (Nimy)

N° d'entreprise : **0426.694.585**

Objet de l'acte : **RENOUVELLEMENT DES MANDATS D'ADMINISTRATEURS**

Texte : L'an deux mil dix-sept, le 16 juin, s'est réunie une assemblée générale extraordinaire au siège de la société ayant pour objet :

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS DELEGUES

La séance est présidée par **Joël DEVAUX**, Président du Conseil d'Administration.

Tous les actionnaires sont présents ou représentés et il ne faut pas justifier des convocations.

La séance est ouverte à 18h00

A l'unanimité et par votes séparés, il est décidé :

Le renouvellement pour six ans est accordé aux administrateurs-délégués en place :

Joël DEVAUX (NN 510308-053-23) Rue du Grand Jour 23 - 7050 Jurbise - Administrateur-délégué.

Arlette LEROY (NN 540817-292-97) Rue du Grand Jour 23 - 7050 Jurbise - Administrateur-délégué.

Mickaël DEVAUX (NN 731009-131-38) Chemin Bouteiller 2 - 7011 Ghlin - Administrateur-délégué.

Julie DEVAUX (NN 830530-238-58) Chée Bruneault 214- Masnuy st Jean -Administrateur-délégué.

Leur mandat se terminera donc le **15 juin 2023**

La séance est levée à 18h30.

Les actionnaires,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/07/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature